



FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL
Centre Régional d'Assistance Technique pour l'Afrique Centrale



ATELIER REGIONAL SUR LES INDICES DE VOLUME ET DE PRIX DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Douala du 11 au 15 février 2013

POINTS SAILLANTS

Sigles et abréviations

AFC	AFRITAC Centre
AFRISTAT Subsaharienne	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique
AFRITAC Centre	Centre régional d'assistance technique du FMI pour les pays d'Afrique Centrale
CEMAC	Commission Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CVS	Correction des variations saisonnières
FMI	Fonds Monétaire International
IHPI	Indice harmonisé de production industrielle
INS	Institut national de la statistique et des études économiques
IPI	Indice de la production industrielle
IPPI	Indice des prix de la production industrielle

Exploitation des questionnaires d'évaluation - 16 questionnaires renseignés par les 16 participants

Douala, le 15 février 2013

	N°	Enoncés	Chiffres absolus						Pourcentages							
			En total désaccord	Pas d'accord	Pas d'avis tranché	D'accord	Entièrement d'accord	Total Réponses	En total désaccord	Pas d'accord	Pas d'avis tranché	D'accord	Entièrement d'accord	Total Réponses		
			(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(d+e)	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(d+e)	(a+b+c+d+e)	
CONTENU DE L'ATELIER	1	Les sujets traités étaient conformes aux objectifs du séminaire	0	0	0	2	14	16	16	0	0	0	12	88	100	100
	2	Les exposés étaient utiles et tenaient compte de vos réalités	0	0	0	4	12	16	16	0	0	0	25	75	100	100
	3	L'atelier en vous sensibilisant aux réalités de l'IPJ et de l'IPPI par les améliorations	0	0	0	7	9	16	16	0	0	0	44	56	100	100
METHODE DE PRESENTATION	1	Les méthodes de présentation étaient en général bien adaptées aux différents	0	0	0	6	10	16	16	0	0	0	37	63	100	100
	2	Les personnes ressources ont présenté leurs exposés de manière efficace	0	0	0	4	12	16	16	0	0	0	25	75	100	100
	3	Les personnes ressources ont encouragé la discussion et la participation	0	0	0	2	14	16	16	0	0	0	12	88	100	100
PERTINENCE DU SEMINAIRE	1	Les connaissances ou compétences acquises durant le séminaire vous seront utiles	0	0	0	4	12	16	16	0	0	0	25	75	100	100
	2	Si un séminaire sur le même thème devait être organisé denouveau, le recommanderiez-vous à d'autres?	1	0	0	4	11	15	16	6	0	0	25	69	94	100
	3	Globalement, vous êtes satisfait(te) du séminaire	0	0	0	4	12	16	16	0	0	0	25	75	100	100
ORGANISATION MATERIELLE		Les dispositions matérielles prises ont facilité votre participation.	0	0	1	5	10	15	16	0	0	6	31	63	94	100

Point 1. Ouverture des travaux de l'atelier

AFRITAC Centre (AFC) a organisé du 11 au 15 février 2013 à Douala, à l'hôtel SAWA, un atelier régional sur les indices de volume et de prix de la production industrielle (IPI-IPPI) au profit des statisticiens d'entreprises et de comptables nationaux des Instituts nationaux de statistique (INS) des pays-membres à raison d'un statisticien d'entreprises et d'un comptable national par pays.

Tous les huit pays-membres étaient représentés : Burundi, Cameroun, Congo, République Centrafricaine, Guinée Equatoriale, République Démocratique du Congo (RDC), Gabon et Tchad.

Ont également pris part les représentants des institutions ci-après : Commission de la CEMAC, Banque mondiale, Banque Centrale de la RDC (BCC). L'atelier a été animé par M. Hubert Vihouéno Gbossa et Roland Frédéric Ngampana respectivement Conseiller Résident en comptabilité nationale et statistiques des prix de l'AFC et Expert en statistiques d'entreprises d'AFRISTAT.

Le mot d'ouverture a été prononcé par le Conseiller Résident en comptabilité nationale et statistiques des prix, au nom du Directeur/Coordonnateur de l'AFC empêché. Dans son allocution M. Gbossa a souhaité la bienvenue aux participants. Après avoir rappelé les attributions de l'institution qu'il représente, le Conseiller résident a loué la collaboration qui existe fort heureusement entre les partenaires techniques au développement pour le progrès de la statistique dans la sous-région. Il a rappelé les objectifs et les résultats attendus de l'atelier en soulignant l'importance particulière des indices de volume et de prix de la production industrielle (IPI-IPPI) dans l'élaboration des comptes nationaux et la nécessaire collaboration entre les statisticiens de ces domaines pour un travail cohérent. Il a indiqué que le présent atelier est un cadre idéal d'échanges pour le renforcement de la qualité des statistiques du secteur réel et invité les participants à tirer le meilleur parti des cinq jours de travaux de cet atelier.

Le Conseiller a remercié les états membres ainsi que les bailleurs dont les contributions ont rendu possible l'assistance technique apportée par AFC, puis il a déclaré ouverts les travaux de l'atelier.

Point 2. Présentation et adoption du programme de travail

L'AFC a présenté le projet du calendrier de travail ainsi que les objectifs du séminaire. Le calendrier de travail de l'atelier a été adopté par les participants.

Les objectifs de l'atelier étaient de :

- (i) renforcer les capacités en ressources humaines des services en charge de la production de l'indice de production industrielle (IPI) et de l'indice des prix de production industrielle (IPPI) ;
- (ii) échanger sur les questions spécifiques d'élaboration de l'IPI, l'IPPI et l'utilisation de ces indices par la comptabilité nationale ;
- (iii) présenter des cas pratiques de calcul de l'IPI et l'IPPI ;

Point 3. Tour de table pour présentation des participants et de leurs attentes

Un tour de table a permis à chacun de se présenter et de faire connaître ses attentes de l'atelier. Il en est ressorti une convergence de vue pour l'amélioration de la qualité des IPI et la mise en place de l'IPPI afin d'assurer la production de comptes nationaux de qualité.

Point 4. Production de l'IPI et de l'IPPI dans les huit pays couverts par l'AFC

Les statisticiens d'entreprises des pays ont fait le point sur la production de l'IPI et de l'IPPI. Aucun des huit pays n'élabore l'IPPI, mais pour ce qui est de l'IPI, les pays ont des situations variables :

- Au Gabon : l'IPI est trimestriel et a une couverture nationale mais l'année de base est très éloignée (1989). Il souffre des retards dans les délais de collecte des données ;
- En RCA : l'IPI a été élaboré à partir de 2008, avec comme année de base 2005. Actuellement, des difficultés de collecte sont survenues pour raison de financement;
- Au Burundi : l'IPI a été élaboré à partir de 2010, avec comme année de base 2007, mais la faiblesse des effectifs du personnel en charge des travaux cause des retards dans la publication ;
- En RDC : l'IPI a 2007 comme année de base, et son point d'ancrage n'est pas l'INS qui n'agit que comme partenaire technique du service où il est élaboré ;
- Au Congo : la mise en place d'un IPI (base 100 en 2012) est prévue en 2013; un appui technique est attendu d'AFRISTAT et d'AFC ;
- Au Cameroun : l'IPI a l'année budgétaire 1995/1996 comme année de base mais grâce au Recensement Général des Entreprises (RGE) de 2009 et l'enquête annuelle des entreprises de 2012, l'année de base de l'IPI et les nomenclatures seront revues dès le premier trimestre 2013. En outre, il y a une volonté d'élaboration de l'IPPI ;
- En Guinée équatoriale : la mise en place d'un IPI (base 100 en 2012) sera rendue possible grâce au recensement des entreprises prévu en mai 2013 avec l'appui technique d'AFRISTAT ;
- Au Tchad : l'IPI a été élaboré à partir de 2007, avec comme année de base 2005, mais l'évolution du tissu industriel constaté au cours des dernières années nécessite un changement d'année de base.

Point 5. Prise en compte de l'IPI et de l'IPPI dans les comptes nationaux dans les huit pays couverts par AFC-Calcul des indices de prix de production

Une série de présentations a été faite par les comptables nationaux des pays sur l'état d'élaboration des comptes nationaux de façon générale et lorsqu'il existe un IPI, l'utilisation qui en est faite. On retient de ces présentations les situations suivantes :

- Au Congo : l'année de base est 2005, les comptes nationaux définitifs couvrent les années 2000 à 2007 et les comptes de 2008 à 2010 sont provisoires. L'IPI n'est pas utilisé car n'étant pas produit ;
- Au Cameroun : les comptes annuels conformes au SCN2008 pour les années 2005 et 2006 ont été élaborés mais pas encore publiés. Les comptes provisoires et les comptes trimestriels conformes au SCN1993 sont publiés dans les délais ; une réflexion parallèle de rétopolation des comptes nationaux définitifs est menée et l'IPI est utilisé dans l'élaboration de toutes ces séries de comptes ;

- Au Burundi : l'année de base est 2005, les comptes nationaux définitifs couvrent les années 2005 à 2009, avec une interpolation en cours sur la période 2004 à 1998. Les comptes définitifs 2010 sont attendus pour la fin du premier trimestre 2013 ; l'IPI est utilisé dans l'élaboration des comptes nationaux ;
- Au Gabon : l'année de base est 2001, les comptes nationaux définitifs couvrent les années 2001 à 2005, des travaux de rattrapage sur les années 2006 à 2010 sont en cours, des comptes rapides élaborés hors modules ERETES cohérents avec la série 2001-2005 sont régulièrement disponibles. L'IPI n'est pas utilisé dans la production des comptes nationaux ;
- Au Tchad : l'année de base est 2005, une publication des comptes nationaux définitifs couvrant les années 2005 à 2008 est prévue pour la fin du premier trimestre 2013 ; l'IPI est utilisé dans l'élaboration des séries de comptes nationaux ;
- En RDC : l'année de base est 2005, les comptes nationaux définitifs couvrent les années 2005 et 2006. Une série de comptes nationaux conforme au SCN 93 est disponible sur la période 2000-2009, les années des comptes définitifs 2007 et 2008 sont en cours d'élaboration. L'IPI n'est pas utilisé dans la production des comptes nationaux ;
- En Guinée Equatoriale : l'élaboration des comptes nationaux de l'année de base 2006 est en cours ;
- En RCA : l'année de base est 2005, les comptes nationaux définitifs couvrent les années 2005 à 2007 et ceux de 2008 sont en cours d'élaboration ; l'IPI est utilisé dans l'élaboration des séries de comptes nationaux.

Point 6. Rappel sur les dernières recommandations internationales sur l'indice de production industrielle

L'expert d'AFRISTAT a fait un exposé qui a porté sur le rappel des dispositifs de production de l'indice de la production industrielle (IPI) conformément aux dernières recommandations internationales. Dans son exposé, l'expert a décrit les principaux changements apportés qui sont entre autres :

- la définition et la périodicité de l'IHPI ;
- la portée de l'IHPI ;
- le système de pondération ;
- la mesure de la production ;
- la nature des données de base ;
- les méthodes de calcul des indices ;
- la nature du déflateur.

Le document méthodologique portant sur les principaux changements issus des dernières recommandations et les perspectives pour les Etats membres d'AFRISTAT a été distribué aux participants.

Par la suite, l'expert a poursuivi son exposé sur l'analyse des données de l'IHPI. Il est à noter que pour l'analyse des données infra annuelles il faut tenir compte des effets de calendrier et de variations saisonnières. En vue d'une bonne compréhension, deux exercices pratiques ont été effectués sur la correction de l'IPI brut des jours ouvrables (CJO) et des variations saisonnières (CVS).

Point 7. Nomenclatures d'activités et de produits-NAEMA rev1 et NOPEMA rev1- Mise en place des nomenclatures nationales dans les pays

Le Conseiller Résident de l'AFC a fait une présentation sur les nomenclatures (CITI rev4 et NAEMA rev1).

Les différents éléments des nomenclatures qui ont été présentés sont :

- les caractéristiques ;
- les principes d'élaboration ;
- la structure ;
- la modification et précision ;
- le niveau garanti pour la comparabilité ;

L'expert a parlé aussi de la famille des nomenclatures. Il a précisé par la suite que dans chaque domaine il y a des nomenclatures de références, des nomenclatures dérivées, des nomenclatures apparentées. L'adaptation au niveau national des nomenclatures internationales notamment la CITI ainsi que leur utilisation effective pour la collecte des données statistiques contribueront à une plus grande comparabilité des données dans la région.

Point 8. Dispositif de révision du champ l'indice de prix de la production industrielle conformément à la nomenclature NAEMA rév. 1

Sur ce point l'expert d'AFRISTAT a précisé qu'il faut:

- identifier les nouvelles activités selon la NAEMA rév 1 ;
- identifier les entreprises résidentes qui mènent ces activités ;
- identifier les biens et les services industriels produits ;
- mettre en place la base de sondage.

Pour l'identification des entreprises qui mènent des nouvelles activités l'expert a indiqué quelques sources d'informations. Ce processus nécessite une bonne compréhension des nomenclatures et une maîtrise du tissu industriel du pays. L'innovation des nomenclatures est la prise en compte des biens et services industriels tels que définis dans la NAEMA rév 1.

Les discussions qui ont suivi ont permis de mieux comprendre la prise en compte des entreprises de sous-traitance et des entreprises qui mènent plusieurs activités dans la base de sondage.

Point 9. Distinction entre les biens et services industriels

Concernant ce point, l'expert d'AFRISTAT a insisté sur la nécessité de bien faire la distinction entre la production pour le propre compte de l'entreprise et la production pour le compte de tiers notamment l'externalisation des activités de transformation en totalité ou en partie. Dans la sous-traitance, la possession des moyens de production détermine à qui appartient le produit fini et donc son classement dans une branche d'activité. Il a fait remarquer que l'entreprise sous-traitante est classée dans la même branche d'activité que l'entreprise commanditaire.

Point 10. Processus de mise en place d'un indice de prix à la production industrielle

Au cours de cette présentation, l'expert d'AFRISTAT a rappelé la définition de l'IPPI, ses quelques utilités, les nomenclatures, sa portée, le choix de l'année de base, le choix des échantillons ainsi que les systèmes de pondérations. Il a par ailleurs insisté sur la spécification des produits en précisant qu'il faut une mise en place de métadonnée pour chaque produit échantillonné. L'on retient de cet exposé que l'IPPI sert d'abord au calcul de l'IPI, il a le même champ et le même échantillon d'entreprises que l'IPI. Les produits à considérer pour le calcul de l'IPPI doivent provenir de la désagrégation des produits hétérogènes de l'IPI. Enfin, la pondération retenue pour le calcul de l'IPPI est le chiffre d'affaires hors taxes à tous les niveaux de la nomenclature. Le Manuel du FMI sur l'IPPI recommande l'utilisation de l'indice de Jevons pour le calcul des indices des familles élémentaires.

A la suite de la présentation les participants se sont exercés à calculer l'IPPI. L'exercice consistait à calculer l'IPPI avec les données d'une économie fictive avec Excel. Il était question pour cela de calculer les indices élémentaires des séries témoins, les indices des familles, les indices des classes, des groupes et des divisions et enfin les indices globaux. Cet exercice a permis aux participants de se familiariser avec les concepts et les méthodologies présentées.

Point 11. Notion de valeurs ajoutées

Le Conseiller Résident de l'AFC est revenu sur la notion de valeur ajoutée au prix de base, au prix du producteur et aux coûts des facteurs. L'on retient de cet exposé que la différence de ces trois concepts tient du traitement des impôts et des subventions sur les produits.

Point 12. Utilisation des logiciels DEMETRA et ECOTRIM

Deux démonstrations sur l'utilisation des logiciels DEMETRA pour la dessaisonnalisation des séries infra annuelles et ECOTRIM pour la trimestrialisation des séries annuelles ont été faites par le statisticien des entreprises de la République du Congo. L'objectif de la démonstration avec DEMETRA était de montrer aux participants qu'il existe un logiciel capable de faire automatiquement la transformation de la série de l'IPI en une série corrigée des variations saisonnières (CVS). Le soin a été laissé aux différents participants d'approfondir la connaissance de ces logiciels par la documentation disponible à cet effet.

Point 13. Point sur l'organisation de l'enquête de base

L'expert d'AFRISTAT a fait un bref rappel sur les différents points abordés depuis le début de l'atelier concernant le processus d'élaboration de l'IPI conformément aux dernières recommandations internationales.

Pour ce qui est de l'organisation, de l'enquête de base, l'expert a mis en exergue les étapes indispensables pour sa réalisation. Il s'agit de :

- identification des besoins (de quoi on a besoin pour mettre en place le nouveau IHPI) conformément à la NAEMA rev1 ;
- identification des sources (où trouver les informations ?) ;

- choix de la période de base qui permet de délimiter la base de sondage par les entreprises en activités au cours de cette période;
- mise en place de la logistique (moyens humains, matériel, financiers, etc.) ;
- élaboration des outils (questionnaires, manuels, etc.) ;
- formation des agents ;
- collecte des données sur le terrain.

Les discussions ont permis aux participants de cerner la nécessité de bien choisir une année de base. La sensibilisation des entreprises est importante pour garantir la collecte et la qualité des données. Celle-ci pourrait être faite en collaboration avec les organisations patronales.

Ensuite, il a insisté sur le fait qu'une enquête de base ratée entraîne inéluctablement un manque de représentativité et de qualité de l'IPI.

Point 14. Processus de mise en œuvre des dernières recommandations internationales sur l'IPI : Cas de la République Centrafricaine

La parole a été donnée aux représentations de la République Centrafricaine pour exposer sur la rénovation de leur indice de la production industrielle (IPI) selon les nouvelles recommandations internationales. A ce titre, le délégué de la RCA a fait le point sur la méthodologie utilisée. Celle-ci était axée sur le champ, l'année de base, l'enquête de base, l'identification des entreprises et des produits et le classement des entreprises. Poursuivant son exposé, il a indiqué les activités réalisées après la mission d'AFRITAC Centre et d'AFRISTAT. Ces activités se résument comme suit :

- l'identification des entreprises spécialisées dans les activités de sous-traitance auprès des industries extractives et de fabrication ;
- l'ajout des entreprises de sous-traitance identifiées dans la base de sondage provisoire 2011 ;
- la réalisation de la correspondance produits et sous produits en désagrégeant les produits hétérogènes.

L'orateur a également souligné que le manque de financement a été un frein à la publication des autres trimestres de l'IPI. Cependant, avec la mise en place des nouvelles autorités du Ministère, la RCA espère arriver au bout de ce processus entamé il y a de cela un an.

Point 15. Cadre d'évaluation de la qualité des données (CEQD) du FMI pour l'autoévaluation de l'IPI et de l'IPPI

A la suite des travaux de l'atelier, le Conseiller Résident de l'AFC a présenté le Cadre d'évaluation de la qualité des données (CEQD) du FMI pour l'autoévaluation de l'IPPI et de l'IPI. Lors de cette présentation, il a été recommandé aux INS d'utiliser ce cadre pour l'autoévaluation des indices de prix et de volume.

De son exposé, il ressort que la qualité d'un produit statistique est évaluée par un ensemble de critères appelés dimension de la qualité. Ainsi, il est proposé sept (7) dimensions qui permettent d'apprécier la qualité d'un indice de production industrielle. Il

s'agit de : (i) la pertinence ; (ii) l'exactitude ; (iii) la crédibilité des produits ; (iv) l'actualité ; (v) l'accessibilité ; (vi) l'interprétation, et (vii) la cohérence des données. Le contenu de chacune de ces dimensions a été explicité.

Point 16. Refonte globale de l'indice de la production industrielle (IPI) – Quid de l'IPI ancien

L'expert d'AFRISTAT a fait une communication sur la refonte globale de l'indice de la production industrielle. Celle-ci se décrit de la manière suivante :

- **la collecte des données sur le terrain.** A ce sujet, l'expert a insisté sur la nécessité de connaître tous les biens et services industriels produits par les entreprises ; relever leurs valeurs de production, leurs prix de vente hors taxes ainsi que leurs ventes hors taxes;
- **Se rapprocher des services de la comptabilité nationale** afin de recueillir les données sur les valeurs ajoutées brutes aux prix de base au niveau des classes c'est-à-dire au niveau le plus fin de la nomenclature d'activités ;
- **le calcul de l'indice de prix de la production industrielle** passe par le calcul des indices des séries témoins, des familles de produits, de classes, groupes, de division et de l'indice global ;
- **le calcul de l'IHPI (nouveau IPI)** s'obtient à partir du calcul des indices de familles des produits ; de classes, de groupes, de divisions et de l'indice global. Ces calculs se font conformément aux nouvelles recommandations internationales.

Pour les pays qui veulent élaborer l'IPI ou qui veulent en changer la période de base, les actions suivantes ont été identifiées :

- *Congo : reprise du processus de l'IPI avec l'utilisation de la NAEMA rev1 ;*
- *Guinée Equatoriale : mise en place du processus de IPI avec l'utilisation de la NAEMA rev1 ;*
- *Gabon et Tchad : rénovation, poursuite de l'IPI avec l'utilisation de la NAEMA rev1 ;*
- *RDC : identifier la nomenclature utilisée et diagnostiquer le dispositif de production de l'IPI ;*
- *Cameroun : évaluer le dispositif de l'IPPI qui sera mis en place par l'INS.*

Enfin, un exercice pratique sur le calcul de l'IHPI a permis aux différents participants de se familiariser avec les modes de calcul des différents indices.

Point 17. Programme d'appui 2013 d'AFRITAC Centre aux statistiques d'entreprises et à la comptabilité nationale

Concernant ce point, le Conseiller Résident de l'AFC a tenu d'abord à identifier les besoins de chaque pays en assistance technique au niveau des statistiques d'entreprises et de la comptabilité nationale. Un tour de table a permis d'identifier les besoins de chaque pays. Tous les pays participants ont exprimé un besoin en appui technique d'AFRITAC Centre et d'AFRISTAT. De manière non exhaustive, ces besoins sont :

- mise en place d'un logiciel d'exploitation et de traitement des DSF (Guinée Equatoriale, RCA et Burundi) ;
- poursuite des travaux sur l'IPI (Congo, RDC) ;

- appui technique pour la détermination de l'année de base et l'implémentation de l'IPI (Guinée Equatoriale);
- processus de mise en place de l'IPPI (Gabon, RCA, Burundi, Tchad) ;
- appui technique pour la validation des travaux sur l'IPPI (Cameroun) ;
- assistance dans le domaine des comptes trimestriels (Burundi, Gabon) ;
- assistance pour parachever les comptes définitifs en cours (Guinée Equatoriale, RDC, Congo, Burundi, RCA, Tchad).

Point 18. Recommandations

Au terme de l'atelier, les participants ont recommandé :

Aux Etats de :

- poursuivre la production et la publication de l'ancien IPI ;
- lancer le processus de mise en place de l'IHPI (nouvel IPI avec IPPI) ;
- mobiliser la ressource financière pour l'IHPI.

A AFRITAC Centre de :

- poursuivre pour les prochains séminaires la méthode de travail basée sur des exercices pratiques qui s'est révélée plus productive;
- organiser d'autres séminaires sur les statistiques d'entreprises en soutien à la comptabilité nationale ;
- inviter les représentants des banques centrales des Etats membres aux différents séminaires sur le secteur réel.

A la CEMAC de :

Mettre en place un dispositif d'appui aux pays pour favoriser la production de l'IHPI au niveau communautaire ;

Aux banques centrales des pays-membres d'AFRITAC Centre :

Prendre les dispositions pour la participation de leurs cadres aux différents séminaires organisés par AFRITAC Centre notamment dans le secteur réel.

Point 19. Remerciements

Les participants ont adressé leurs sincères remerciements au Gouvernement et au peuple camerounais pour leur hospitalité et AFRITAC Centre pour la qualité de l'organisation de l'atelier.

Point 20. Conclusion et clôture du séminaire

Les points saillants de l'atelier ont été présentés et adoptés par les participants. L'ordre du jour étant épuisé, le Conseiller Résident de l'AFC représentant le Directeur/Coordonnateur d'AFRITAC Centre a clos les travaux.



ANNEXE 1

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

AFRITAC CENTRE - Libreville, Gabon



AFRITAC Centre

Séminaire Régional sur l'indice de production industrielle (IPI) et l'indice des prix à la production industrielle (IPPI)

(Douala du 11 au 15 Février 2013)

LISTE DES PRESENCES

No	Noms	Prénoms	Pays	Grade/Fonction	Structure	Email	Téléphone
I. PARTICIPANTS							
1	NDIKUMANA	Alain	Burundi	Responsable de l'IPI Gestionnaire du répertoire d'entreprise	ISTEEBU	ndikalain@gmail.com	(257) 77 75 79 75 (257) 79 48 20 89
2	NDAGIJIMANA	Pascal	Burundi	Ingénieur statisticien Expert comptable national	ISTEEBU	ndagipas@yahoo.fr	(257) 77 13 81 24 (257) 76 10 80 22
3	AMOUGOU	René Aymar B.	Cameroun	Chef de cellule de la conjoncture	Institut national de la statistique	amourabe@gmail.com	(237) 77 97 62 27
4	WABO	Jean Pierre	Cameroun	Chef de division des statistiques des secteurs productifs	Institut national de la statistique	tekuwabs@yahoo.fr	(237) 99 48 65 25 (237) 76 59 49 86
5	ABO EKOMIE	Alain	Gabon	Responsable en charge de l'indice de la production industrielle	D.G.S	alainaboekomie@yahoo.fr	(241) 07 26 42 91 (241) 06 53 72 62
6	NDZU ZOULA	Davy Aymar	Gabon	Responsable du répertoire d'entreprise	D.G.S	ndzuzoula@yahoo.fr	(241) 07 60 88 32 (241) 06 89 02 98

No	Noms	Prénoms	Pays	Grade/Fonction	Structure	Email	Téléphone
7	PAKE	Frankys	RCA	Cadre	ICASEES	frankys.pake@yahoo.fr	(236) 70 01 24 85 (236) 75 52 81 13
8	YABADA	Guy Boniface	RCA	Chef service des statistiques de production	ICASEES	gbyabada@yahoo.fr	(236) 75 16 00 32 (236) 77 06 83 54
9	MASSAMBA	Christophe	Congo B.	Chef de service de la conjoncture et de la prévision	I.N.S	cmassamba@yahoo.fr cnsee@hotmail.fr	(242) 066 78 19 57
10	KABIKISSA	Bernard	Congo B.	Chef de service des comptes de la nation	I.N.S	bernardkabikissa@yahoo.fr cnsee@hotmail.fr	(242) 055 81 83 90 (242) 066 49 05 98
11	BAKAMBANA MBIZI	Eulalie	RDC	Cadre technique chargé des statistiques de ménage	I.N.S	Eulalie_kimba@yahoo.fr	(243) 089 690 62 23
12	PANU KITENGE	Ignace	RDC	Chef e division Conjoncture et prévision	I.N.S	Kipanu2002@yahoo.fr	(243) 081 504 96 89
13	BEASSOUM NADJIARABEYE	Christian	Tchad	Chef service des comptes nationaux	I N S E E D	nbeassoum@yahoo.fr	(235) 22 52 31 64 (235) 66 69 31 57
14	AHMAT SOULEYMANE	Hachim	Tchad	Chef service de conjoncture et des prévisions macroéconomiques	I.N.S	amadysol@yahoo.fr	(235) 22 52 31 64 (235)99 91 52 52
15	ANGUE MBA	Marcelina	Guinée Équatoriale	Cadre	I.N.S	marcelinaangué@yahoo.com	(240)222 272 647

No	Noms	Prénoms	Pays	Grade/Fonction	Structure	Email	Téléphone
16	NGUA BIBANG	Severo	Guinée Équatoriale	Cadre	I.N.S	severonguabibang@yahoo.es	(240) 222 532 483 (240) 551 279 738
II- INVITES							
	MONLOUIS BONNAIRE	Remy	Guinée Équatoriale		Banque mondiale	rmonlouisbonnair@worldbank.org	
	DEMBI	Duval Antoine	RCA	Chef de projet des statistiques économiques	CEMAC	duvaldemi@yahoo.fr	(236) (236)
	MAKOLO MBO EYAKO	Guillaume	RDC	Ingénieur statisticien	Banque Centrale du Congo	makolo@bcc.cd guillaumemakolo@yahoo.fr	(243)99 70 26 117 (243) 81 81 50 369
II- ANIMATEURS							
	GBOSSA	Hubert	Gabon	Conseiller Résident	AFC	hgbossa@imf.org	+(241)07 07 55 46
	NGAMPANA	Roland- Frédéric	Mali	Expert Statistique Entreprise	AFRISTAT	ngampana@fristat.org	+(223)76 17 68 38